



Le Lien SOLIDAIRE

édité par le syndicat CGT des retraité-e-s des Organismes Sociaux de la Vienne

Bulletin N° 10
Mai 2024

SOMMAIRE

Edito

Libertés et démocratie en danger

Page 2

Le déserteur

Le sens des mots

Logement : un projet de loi antisocial

Page 3

Assurance chômage

Page 4

Fin du mois, fin du monde

Quelle eau boire ? Robinet ou bouteille ?

Page 5

Accidents du travail : l'hécatombe silencieuse

Salaire des patrons

SONDAGE dans les ECHOS

Page 6

Etape historique pour les retraité-es suisses

Les jours heureux, programme du Conseil National de la Résistance

Invitation à l'AG

Édito

organismes sociaux



la
cgt

ufros

LIBERTES ET DEMOCRATIE EN DANGER

Dans le «pays des droits de l'homme», il devient de plus en plus difficile de s'exprimer, revendiquer et manifester sans risquer pour sa liberté :

- Pour défendre l'emploi, les salaires, les retraites, lutter contre le chômage, des centaines de militants sont poursuivis par les employeurs et la justice,

- Pour défendre l'environnement, l'avenir de la planète face au défi climatique (eau, alimentation, énergie, etc.) des militants écologistes, syndicalistes, politiques sont inquiétés et parfois condamnés,

- Pour défendre la paix et l'amitié entre les peuples, exiger l'arrêt des guerres et des massacres multiples, des étudiants sont matés par les CRS au sein même de leurs établissements,

- Pour défendre le droit d'expression et la satire (tracts, communiq ués, sketches humoristiques) des syndicalistes, journalistes et humoristes sont sanctionnés par la justice et certains employeurs, y compris au sein du service public ;

- Pour museler l'art et la culture engagés appelant à la réflexion citoyenne, des interdictions sont prononcées ou décrétées arbitrairement. Certains Maires se distinguent dans cette répression ainsi que de nombreux Préfets au sein des départements.

Il devient de plus en plus difficile de se faire entendre, d'exprimer une opinion divergente sans risquer l'interdiction, la répression, voire la condam-

nation. Une véritable mise aux pas des citoyens se dessine jour après jour. Ces atteintes aux libertés publiques, cette criminalisation des militants favorisent l'extrême droite et cette stratégie peut s'avérer mortifère pour l'avenir.

Parallèlement, des condamnés récidivistes continuent à inonder les médias bollorisés de fausses informations, à déformer et interpréter des propos dans le but de vouer leurs auteurs à la vindicte populaire.

Des groupements d'extrême droite sont autorisés à parader et manifester à Paris, à Lyon et ailleurs sous le regard bienveillant des autorités policières et judiciaires et le silence complice de la quasi totalité des médias.

Fondamentalement, notre démocratie se trouve menacée quand toute voix d'opposition et de contestation est censurée ou interdite. Les institutions de la république sont bafouées à grands coups d'article 49.3 de notre constitution pour interdire tout échange autour de propositions alternatives. De même, l'avenir de l'Europe et ses enjeux pour le monde du travail en particulier se heurte à

une véritable confiscation d'un nécessaire débat démocratique.

Face à l'oppression et la répression d'un pouvoir chaque jour plus autoritaire, la CGT et tous les démocrates de notre pays se doivent de continuer à défendre nos libertés, préserver le droit de contester, manifester et exprimer des propositions alternatives.

STOP À LA CRIMINALISATION DES SAIRIÉS



Assemblée générale de notre syndicat SROS 86

Judi 6 juin 2024 à 9h 45

Moulin du Bois (site du CE SAFRAN)

86115 Jaunay Marigny

A noter sur vos agendas



Le déserteur Chanson de Boris Vian

Monsieur le président
Je vous fais une lettre
Que vous lirez peut-être
Si vous avez le temps.

Je viens de recevoir
Mes papiers militaires
Pour partir à la guerre
Avant mercredi soir.

Monsieur le président,
Je ne veux pas la faire
Je ne suis pas sur Terre
Pour tuer des pauvres gens.
C'est pas pour vous fâcher,
Il faut que je vous dise
Les guerres sont des bêtises,
Le monde en a assez.

Depuis que je suis né,
J'ai vu mourir mon père,
J'ai vu partir mes frères
Et pleurer mes enfants.

Ma mère a tant souffert
Qu'elle est dedans sa tombe
Et se moque des bombes
Et se moque des vers.



Quand j'étais prisonnier,
On m'a volé ma femme,
On m'a volé mon âme,
Et tout mon cher passé.

Demain de bon matin
Je fermerai ma porte
Au nez des années mortes,
J'irai sur les chemins.

Je mendierai ma vie
Sur les routes de France,
De Bretagne en Provence
Et je crierai aux gens :

« Refusez d'obéir,
Refusez de la faire,
N'allez pas à la guerre,
Refusez de partir. »

S'il faut donner son sang,
Allez donner le vôtre,
Vous êtes bon apôtre
Monsieur le Président.

Si vous me condamnez,
Prévenez vos gendarmes,
Que j'emporte des armes
Et que je sais tirer.

Le sens des mots

Extrait du texte lu par Hervé Le Tellier prix Goncourt 2020 à la fin de l'émission «La grande librairie» le 1er mai 2024

« [...] nous avons besoin de mots pour penser le monde mais les mots ont toujours été un combat [...] le sens doit gouverner le choix des mots et non l'inverse.

Nous ne devons pas remplacer le sens par le slogan. Nous ne devons pas les laisser conduire le monde à notre place.

Si on nous prive de leur vrai sens nous ne pouvons plus penser et alors le monde devient opaque. Nous devenons son otage :

- car un plan social n'est pas social ;



- les partenaires sociaux ne sont pas des partenaires ;
- une révolte n'est pas une émeute ;
- le sans domicile fixe n'a pas de domicile du tout ;
- la culture du résultat imposerait qu'on définisse culture et résultat ;
- et enfin parce qu'apparemment il faut le redire sans cesse : l'antisémitisme est antisémite ; l'antisioniste qui est parfois juif n'a rien contre le juif.

Si nous voulons être libre ne laissons pas les mots penser à notre place. Leur garder un sens précis fonde la démocratie »

Logement : un projet de loi antisocial

Dans un contexte de crise gravissime du logement (plus de 4 millions de personnes mal logées et 15 millions touchées par la problématique des prix élevés du logement) le ministre délégué au logement Guillaume KASBARIAN a présenté le 7 mai en conseil des ministres son projet de loi.

Ce projet prévoit :

- De légiférer pour engager l'expulsion d'une partie des locataires du parc HLM, estimant que 400 000 familles (on ne sait pas d'où sortent ces chiffres !) auraient des revenus trop élevés pour être encore éligibles au logement social, alors même qu'un mécanisme déjà en place prévoit des majorations de loyer au-delà d'un plafond de ressources.
- D'intégrer une partie des logements intermédiaires, aux loyers beaucoup plus élevés que ceux des

HLM, dans les 20 à 25% de logements sociaux obligatoires selon la SRU.

- De faire présider systématiquement les maires à la commission d'attribution des logements neufs.

Cette proposition de KASBARIAN (bien connu déjà pour sa proposition de loi anti squat en 2023, qui si elle n'a pas été votée a tout de même conduit à des alourdissements de peine pour les « occupants illicites » de logements), est encore un artifice de communication déployé par le gouvernement pour masquer l'échec de sa politique de construction de logements neufs.

Où iraient se loger les futurs milliers d'expulsés dans le contexte actuel de baisse drastique du pouvoir d'achat des ménages et de la difficulté de trouver un logement ?

Et peut-on croire que les maires concernés (malgré la confiance affichée par le ministre à leur égard) seront



exempts de tout clientélisme et auront tous à cœur de loger les ménages considérés comme prioritaires (personnes défavorisées, handicapées, victimes de violences, etc...) ?

Encore une fois c'est la technique du bouc émissaire qui est utilisée pour masquer les manquements du gouvernement en matière de politique sociale du logement !

Face à ce projet l'INDECOSA-CGT a appelé à un rassemblement le plus large et le plus unitaire possible au niveau associatif, syndical et politique contre ce projet.



Assurance chômage

L'UNEDIC a été créé en 1958 pour ouvrir des droits à un revenu de remplacement pour les personnes privées d'emploi. Pour pallier l'inexistence d'aide publique aux chômeurs, les syndicats patronaux et ouvriers ont créé l'assurance chômage pour des raisons de justice sociale et d'efficacité. Ils en assurent la gestion paritaire dès cette date.

Mais depuis cette époque de nombreuses tentatives se sont succédé pour dévoyer ce système toujours avec la même logique :

- réduire leurs droits pour les contraindre, en multipliant les contrôles, à accepter n'importe quel emploi ;
- utiliser idéologiquement les chômeurs qui selon cette vision néo libérale sont les seuls responsables de leur situation et exonerer le patronat et le gouvernement de leurs responsabilités des politiques de suppressions d'emplois.

Le 27 mars 2024 le premier ministre Gabriel annonce à la télé une nouvelle réforme globale de l'assurance chômage au mépris - encore une fois - des partenaires sociaux.



A la suite Bruno Le Maire plante un nouveau clou dans le cercueil du paritarisme en déclarant que l'Etat devrait reprendre la main sur l'assurance chômage de manière définitive.

Pour eux c'est la poursuite du tournant de 2018. La « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a supprimé la cotisation salariale chômage au 1er octobre 2018 (pour éviter d'augmenter les salaires), suppression compensée par une hausse de la CSG. Elle aussi a institutionnalisé la lettre de cadrage du premier ministre fixant les objectifs à la baisse lors des négociations des accords de l'assurance chômage qui n'est que la reprise en main par l'État de la gouvernance.

Une première tentative a été retoquée par le Conseil d'État à deux reprises suite à sa saisine par plusieurs syndicats dont la CGT en 2019 et 2021.

Pour prendre de cours les syndicats et éviter qu'ils ne saisissent à nouveau la justice, l'exécutif a publié au JO du 30 septembre 2021 un décret modifiant le mode de calcul des allocations de chômage à compter du 1er octobre 2021. Sans attendre le bilan de cette réforme le parlement

a adopté le 17 novembre 2021 la «loi Travail 2 « qui baisse les droits des chômeurs de 25 % (47% d'entre eux ont subi une baisse de leur allocation).

Ensuite en application de la «loi pour le plein emploi» du 18 décembre 2023 Pôle Emploi devient France Travail en janvier 2024 afin de «contribuer à l'objectif du plein emploi »

Pour réduire encore un peu plus les allocations chômage, le premier ministre propose trois options :

- réduire la durée d'indemnisation ;
- réduire le niveau d'indemnisation ;
- et augmenter le temps qu'il faut avoir travaillé pour être indemnisé.

L'UNEDIC, organisme copiloté par les partenaires sociaux a présenté le 17 mai 2024 à ses administrateurs une étude qui tente d'évaluer plusieurs scénarios à partir des trois options évoquées par le premier ministre.

Selon ce rapport la seule certitude est que les mesures annoncées se traduiront par un dur-

cissement des conditions mises pour bénéficier de l'allocation chômage. Selon la modulation du ou des paramètres concernés le pourcentage des allocataires impactés serait de 11%, 31% ou 45 %. Cette réforme qui doit s'appliquer au 1^{er} juillet 2024 sera donc très violente (mais la violence sociale est l'une des spécialités de ce Président de la République et de ce Gouvernement).

Pour la CGT cette réforme est encore une fois inacceptable (voir nos articles dans les numéros 4 de janvier 2023 et 7 octobre 2023).

Nous défendons sans cesse les salarié·es privé·es d'emploi. Nous revendiquons un nouveau statut du travail salarié fondé sur une sécurité sociale professionnelle qui assurerait une continuité de droits de l'entrée dans les études jusqu'au décès. Cette protection permettrait aux travailleurs de conserver leur progression de salaire, leurs droits à la sécurité sociale et aussi de quitter un emploi dégradé. Pour cela il faut notamment rétablir la cotisation salariale assurance chômage, augmenter sensiblement les cotisations patronales et avoir une vraie égalité de salaire femme homme.

Fin du mois, fin du monde

La loi visant à encadrer l'utilisation des PFAS (dits polluants éternels) dans certaines productions industrielles a été votée le 4 avril. Mais la veille la direction du groupe SEB a réussi à faire sortir de la liste les « ustensiles de cuisine » comme les poêles et casseroles. Elle a organisé la veille une manifestation des salarié-e-s avec l'appui de certains syndicats « au nom de la défense de l'emploi » et a bien sûr obtenu satisfaction. La majorité à l'Assemblée nationale a donc obéi au patronat.

Pourtant cette opposition entre le social et la protection de nature et la santé des populations peut et doit être dépassée. La principale cause de la destruction de la planète c'est la recherche du profit maximum et immédiat défendue par les lobbyistes et les gouvernants.

Crise environnementale et politique néolibérale visent à pénaliser toujours les mêmes (suppressions d'emplois, interdictions diverses, taxes, etc.) alimentant les colères, le climatoscepticisme et les théories de l'extrême droite.

Pourtant un débat récent autour de ces Pfas entre Camille ETIENNE, militante écologiste des Soulèvements de la Terre et Sophie BINET montre que l'écologie et le social procèdent du même combat.

- Camille ETIENNE : « j'ai rencontré des salariés dont le taux de Pfas était jusqu'à 700 fois supérieur à la norme ! Mais les usines leur disent qu'il ne faut pas les interdire pour conserver l'emploi ».

- Sophie BINET dénonce le silence politique et médiatique sur cette question : « se répète le schéma observé sur l'amiante avec les conséquences que l'on sait sur la santé ».

Avec les PFAS, sommes-nous devant l'un des plus grands scandales sanitaires à la croisée des problématiques écologique et industrielle ?

La CGT a besoin de poursuivre avec conviction les travaux engagés avec le secteur associatif et les orga-

nisations progressistes partageant les diagnostics et œuvrant aux moyens à mettre en place pour construire ensemble des alternatives fiables et durables.

- Sortir de l'objectif de produire et consommer toujours plus en contaminant tout, travailleurs, riverains des usines, consommateurs, nourriture, eau et sols,

- Investir dans des outils de production respectueux de l'environnement et de la santé et relocaliser des secteurs entiers de productions,

- Centrer la politique économique et sociale sur la réponse aux besoins humains et environnementaux, faire primer le commun sur l'individu.

Cela exige de mettre au centre le bien vivre des peuples et la soutenabilité du développement pour la planète. Il faut réorienter en profondeur notre modèle de développement, repenser le travail, mettre en place une planification environnementale, investir massivement, renforcer les normes environnementales et y lier les droits de douane, fabriquer en proximité des produits durables et recyclables.

Pour la CGT, il y a urgence à lutter à la fois contre le « capitalisme repeint en vert » des multinationales et le scepticisme d'une partie de la population face au réchauffement de la planète.

Réaffirmer que tout n'est pas marchandise : notre travail, la culture, l'éducation, la santé... remettre à l'ordre du jour la notion de l'intérêt général.

Nous avons donc à lutter contre l'artificielle opposition, entretenue par le capital, entre emplois et écologie.

« Enlever, massacrer, piller, c'est ce que leur langage mensonger appelle gouverner et où ils créent le désert, ils disent que c'est la paix ».
Tacite dans « Vie d'Agricola »



Quelle eau boire ? Robinet ou bouteille ?

Récemment dans plusieurs communes de la Vienne nous avons eu des alertes sur l'état sanitaire de l'eau du robinet. D'abord un taux trop élevé de métabolites issus de la dégradation des molécules actives de pesticides avait amené le Préfet à relever le seuil de risque sanitaire acceptable pour la consommation. La régie Eaux de Vienne estime qu'entre la moitié et les deux tiers des 450 000 habitants du département reçoivent aujourd'hui une eau non conforme aux critères de qualité. Pour dépolluer, l'installation de stations de traitement par charbon actif coûterait des centaines de millions d'euros et pourrait faire tripler la facture de l'utilisateur.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) estime que



toutes les eaux de surface et souterraines du pays sont touchées.

Alors bouteille ? Elles sont fournies aux habitants des communes quand l'eau du robinet devenue impropre. Oui mais voilà, un scandale vient d'éclabousser le groupe Nestlé Waters récemment. Il est mis en cause pour avoir traité des eaux de source avec méthodes interdites. Un rapport de l'Anses sécurité sanitaire a révélé que Nestlé (Vittel, Hepar, Contrex, Perrier,...) a continué à distribuer ses bouteilles d'eau minérale alors que les sources sont contaminées aux bactéries, pesticides, Pfas. Alors que dès la première constatation de pollution de ses sources, Nestlé Waters aurait dû en interrompre sans délai l'exploitation et la commercialisation. De même Cristaline, autre société, a du rappeler un lot de bouteilles impropres à la consommation.

En fait l'eau potable, qu'elle soit du robinet ou en bouteille, est tributaire des sources d'eau qui sont de plus en polluées par les rejets industriels mais surtout agricoles.

Pour cela il faut arrêter de déverser intrants chimiques sur les terres qui entourent les captages.

C'est le cas de celui de Fleury, un site stratégique pour l'alimentation en eau potable de 80.000 habitants de la Vienne. Deux contrats successifs appelés «Re-sources» (engagés depuis 2009) devaient inciter les agriculteurs à réduire leurs rejets en intrants et en pesticides dans l'environnement. Mais comme le reconnaît le préfet de la Vienne « les objectifs fixés pour la qualité de l'eau n'ont pas été atteints ». Doux euphémisme !

Le problème est général. La sécurité sanitaire des captages ne pourra être assurée qu'en passant à un type d'agriculture respectueux de la nature qui limite les intrants chimiques à l'inverse de la pratique de l'agro-industrie. Ce modèle agricole industriel qui pollue les nappes phréatiques mais accapare aussi les réserves avec leurs mégabassines. La CGT prend toute sa place dans le combat contre ces bassines. Autrement non seulement nous n'aurons plus d'eau, mais en plus elle sera imbuvable.

Accidents du travail : l'hécatombe silencieuse

650 000 ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR AN,
DONT 14 MORTELS PAR SEMAINE



Pour ne pas perdre sa vie à la gagner, STOP à hécatombe des mort•e•s au travail.

Le 17 avril 2024 un jeune ouvrier d'une vingtaine d'années a fait une chute mortelle dans le vide sur le chantier de l'attraction Mission Bermudes au Futuroscope.

Un drame qui en dit long sur une hécatombe silencieuse qui s'aggrave : « La France est le troisième pays européen où l'on meurt au travail. Ce sont 738 accidents mortels en 2022, soit 2 morts par jours dans l'indifférence totale ! Et ces chiffres augmentent depuis 2020 où l'on déplorait déjà 550 accidents.

Salaire des patrons

En 2023, Carlos Tavares, dirigeant du groupe Stellantis (Maserati, Opel, Fiat, Citroën, Peugeot etc..) a gagné 100.000 euros par jour, soit 6 ans de Smic et par an 36,5 millions d'euros soit 2174 années de Smic soit plus de 50 vies de salarié-e au SMIC.

Même Macron, en 2022, avait trouvé son salaire « choquant et excessif ».

Interrogé en 2024 sur une nouvelle augmentation de salaire, votée par les actionnaires, le PDG s'est défendu en déclarant : « Si vous estimez que ce n'est pas acceptable, faites une loi et modifiez la loi et je la respecterai. »

Alors Macron ? Chiche !



SONDAGE dans les ECHOS

Les Echos journal de la finance, propriété du milliardaire B. ARNAULT publie un sondage sous le titre : « les mesures plébiscitées par les français pour réduire le déficit »

Résultats du sondage :

- | | |
|--|-----|
| • Taxer les super profits des entreprises | 84% |
| • Augmenter l'impôt des français les plus riches | 76% |
| • Augmenter les impôts pour les entreprises | 43% |

- Augmenter le délai de carence des salariés du privé 25%
- Augmenter l'impôt de tous les français 11%
- Baisser les pensions de retraite, et les désindexer de l'inflation 10%

Voilà, s'il en était besoin qui conforte, nos demandes puisqu'il n'y a pas (et de loin) que les retraité-es à refuser la baisse des pensions !

Etape historique pour les retraité-e-s suisses

Après une intense campagne, la proposition lancée par les syndicats d'introduire un 13ème mois pour toutes les personnes âgées suisses, hommes et femmes bénéficiaires d'une rente sociale (retraites et pensions) a été acceptée en votation avec 58% des voix pour.

La forte mobilisation de la base syndicale et d'autres larges couches de la population a été décisive pour cette victoire. Les syndicats ont pu faire valoir les conditions de vie difficiles des nombreuses personnes âgées, mais aussi des nombreuses retraitées qui ne peuvent souvent compter que sur la retraite de base minimum.

Le 13ème mois qui entrera en vigueur à partir de 2026 compensera désormais la perte de pouvoir d'achat subie ces dernières années. Pour les syndicats : « c'est une avancée sociale majeure qui renforce la confiance dans l'avenir de la prévoyance vieillesse. Et elle nous aide dans la lutte pour de meilleurs salaires et contre le vol des pensions »

Les électeurs ont également rejeté massivement l'idée de relever l'âge de la retraite indexé sur l'espérance de vie. Ce résultat sans équivoque (74% de NON) met hors de question la demande constante de l'économie de travailler plus longtemps.

Les jours heureux, programme du Conseil National de la Résistance

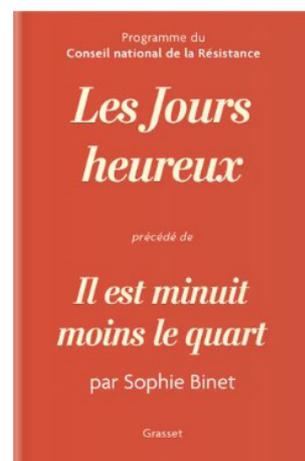
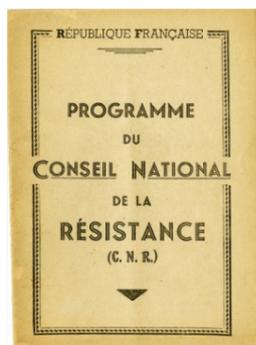
Un livre de combat, de rassemblement et d'espoir, précédé de **"Il est minuit moins le quart"** par **Sophie Binet**.

« Nous sommes à la fin d'un cycle, à un instant crucial qui exige un sursaut. Il nous faut changer de braquet pour empêcher les catastrophes annoncées d'advenir. Et en ces temps de crise, l'histoire peut nous aider. Le programme du Conseil national de la Résistance, publié clandestinement en 1944, constitue une formidable source d'inspiration. »

Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT

Il y a quatre-vingts ans, dans une France vaincue par l'Allemagne nazie, le CNR inventait une société nouvelle. Au péril de leur vie, les chefs des réseaux, les délégués des principaux partis politiques, de droite comme de gauche, ainsi que les représentants des deux grandes confédérations syndicales de l'époque – la CGT et la CFTC – ont travaillé main dans la main à l'élaboration d'un programme

révolutionnaire : « Les Jours heureux ». En son cœur, solidarité et mise en commun des richesses. Adopté en partie à la Libération, cet héritage est aujourd'hui en péril. D'où cette relecture personnelle et engagée de Sophie Binet, actuelle secrétaire générale de la CGT.



Le **SROS 86 (Syndicat des retraités des Organismes sociaux de la Vienne)** vous invite à participer nombreux à son assemblée syndicale et festive qui aura lieu le :

INVITATION

JEUDI 6 JUIN 2024 à 9h45

Dans le cadre bucolique du **Moulin du Bois**
(site du **CE SAFRAN**)
86115 Jaunay Marigny

- **Matin : Conférence Débat**

Thème : Le BIEN VIEILLIR / Construire une société pour TOUS les AGES

- **A 13h : Apéritif offert par le SROS Cgt 86 et repas amical partagé**
- **Après-Midi : Loisirs divers, notamment mini tournoi de pétanque.**

Le bureau du SROS 86

